



PIECES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION Année scolaire 2020-2021

NOM - Prénom de l'élève : Classe :

Tous les documents joints doivent être dûment complétés et visés. L'inscription d'un élève ne sera définitivement validée qu'une fois le dossier complet retourné au LPA de Amboise et ce **pour le 1^{er} juillet 2020**

- Dossier d'inscription
- Autorisation de photographier un jeune
- Certificat de fin de scolarité ou EXEAT (à demander à l'établissement d'origine)
- Photocopie **intégrale** du Livret de famille
- Photocopie **intégrale** du jugement de divorce ou de séparation
- Attestation d'assurance scolaire 2020-2021 (1)
- Photocopie **recto-verso (en couleur)** de la carte nationale d'identité en cours de validité
- Dans le cadre de l'inscription à l'examen : Attestation de recensement (pour les candidats entre 16 et 18 ans) ou Certificat individuel de participation à la « Journée de Défense & Citoyenneté » (JDC) ou Attestation provisoire de participation à la JDC ou Attestation individuelle d'exemption à la JDC
- 2 Photos d'identité récentes (dont 1 à coller sur l'en-tête du dossier d'inscription)
- 2 Relevés d'Identité Bancaire ou Postale
- Fiche d'autorisation de sortie pour les élèves demi-pensionnaires et externes
- Fiche d'autorisation de sortie pour les élèves internes
- Fiche de décharges
- Dossier Santé constitué des imprimés suivants :
 - Aménagement de scolarité en cas de handicap
 - Certificat médical
 - Fiche de santé
- Fiche d'urgence
- Représentation des parents d'élèves aux instances de l'établissement
- Photocopie des pages de toutes les vaccinations du carnet de santé (ne pas agraffer et **vérifier que le nom de l'élève soit mentionné sur toutes les pages**)
- Copie du brevet de natation (25 ou 50 m)
- Attestation du dernier Galop obtenu (pour la spécialité hippique)

Dans certains cas :

- Demande de prélèvement automatique : Imprimé « Mandat de prélèvement SEPA » à renseigner, à signer et fournir 2 Relevés d'Identité Bancaire ou Postale à son nom
 - Parents (séparés, divorcés) (**paiement à part égale**) : joindre **obligatoirement un courrier signé des 2 parents demandant un paiement à part égale + RIB des 2 parents**
 - Bourses nationales : une simulation peut être réalisée à l'adresse suivante : www.simulbourses.educagri.fr
Un formulaire de demande de bourse peut être retiré au service scolarité de l'établissement d'accueil de l'élève ou être téléchargé sur <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>
 - Pour l'adhésion à l'Association Culturelle : Bulletin d'adhésion et chèque de 16,00 €
 - Pour l'adhésion à l'Association Sportive et l'UNSS : Autorisation parentale et chèque de 10,00 €
- (1) Assurance couvrant la responsabilité civile par rapport aux biens de l'établissement et du maître de stage, assurance risques individuels (*accidents subis ou causés, activités sportives volontaires, bris de lunettes, dommages dentaires, etc.*), voire activités sportives complémentaires, ...